



DOSSIER P. 10

**APPEL À
PROJETS
CITOYENS**



une **Comme nouvelle**

ACTUALITÉS
DOSSIER
À L'ÉCOLE
À L'ASSO
ILS & ELLES

Les Abrets en Dauphiné
vivante et durable

Le magazine municipal des Abrets en Dauphiné | n°17
automne 2021



Samedi 28 août
Les Frères Jacquard
ambiancent le parc Bisso

Le retour du concert de fin d'été s'est fait au vert, avec un concert plein d'humour et de rythme des Frères Jacquard pour faire le plein d'énergie avant la rentrée.



Juillet 2021

Des Chamaerops pour l'été

La ville est passée au vert avec l'installation de Chamaerops (une variété de palmiers). Les quatre premiers ont pris place à côté de la mairie.

D'autres vont être implantés en divers lieux. Les pots qui les accueillent ont été réalisés par Grégory Carrotte, ferronnier local.



Elles ont chanté tout l'été

Thierry Chollat, sculpteur de La Bâtie Divisin, a exposé trois de ses œuvres durant trois mois sur la commune à l'initiative de la commission culture qui souhaite faire découvrir le plus possible les artistes locaux.



P. 10 | DOSSIER

L'appel à projets citoyens

P. 14 | À L'ÉCOLE

Élection du conseil municipal des enfants



P. 20 | CULTURE

Marc Boin, la peinture comme une écriture

P. 22 | À L'ASSO

Valérie Maugiron, une championne du monde au club de boules

P. 29 | ILS & ELLES

Les défis de Georges Châtelet



Comme une nouvelle

Le magazine municipal des Abrets en Dauphiné
n° 17 | automne 2021

Mairie des Abrets en Dauphiné - Service communication, 1 place
Éloi Cuchet 38490 Les Abrets en Dauphiné | 04 76 32 04 80
Directeur de la publication : Benjamin Gastaldello, Maire
Comité de rédaction : Commission communication
Maquette, mise en page, rédaction : Sandra Ferley | Crédits
photos : une ©freepik.com, Sandra Ferley, DR, freepik.com |
Relecture : Claudine et Jean-Loup Claperon
Imprimé à base d'encre végétale sur papier recyclé Nautilus
par l'imprimerie Fagnola - Tiré à 3 600 exemplaires - octobre
2021 | Distribution Acty Services | Dépôt légal 2018 - ISSN 2724-
9174



Benjamin GASTALDELLO Maire des Abrets en Dauphiné

Cette rentrée 2021 est assez spéciale. Cette rentrée 2021 nous permet d'espérer.

Après ces deux années si dures pour nos vies sociales, il convient de retisser les liens qui nous unissent. Le monde associatif doit reprendre sa place dans notre quotidien. Vos élus en ont conscience et mettent en place plusieurs mesures pour permettre à chacun de reprendre son activité ou d'en découvrir d'autres : remboursement de 10 € sur les licences sportives pour les moins de 18 ans. Service de transport pour amener nos aînés à leurs activités.

Dans son programme, l'équipe municipale souhaitait également retisser les liens entre voisins, entre quartiers... Après plusieurs mois de réflexion et de travail, la commission « Participations Citoyennes » va mettre en place les PROJETS CITOYENS.

L'idée est simple : vous souhaitez créer un aménagement paysager, de loisirs ou de rencontre. Il peut soumettre son projet et s'il est retenu, la commune s'engage à le financer. A vous d'inventer votre vie de quartier.

Dans le même esprit, la commission « Démocratie Participative » lance le premier Conseil municipal des jeunes à l'échelle de la commune nouvelle.

Il me semble primordial et indispensable que nous puissions tous être acteurs de la vie de notre commune pour nous y sentir bien. Les élus seront toujours à l'écoute de vos idées pour faire vivre et avancer notre belle cité.

Je vous souhaite à tous une belle rentrée 2021.



En voiture avec la mairie !

Ali Erbulut et Emilie Liebar sont les deux premiers bénéficiaires de l'aide au financement de leur permis. Ils ont travaillé pendant 12 jours au mois d'août pour la mairie pour des petits travaux d'entretien.

Cette opération, mise en place par la commission sociale et le CCAS de la commune, offre à 10 jeunes de 18 à 25 ans résidant aux Abrets en Dauphiné une aide de 500 euros pour le financement de leur permis en échange de 50 heures de bénévolat.

Pour retirer un dossier, rendez-vous en mairie ou téléchargez-le depuis le site Internet de la commune (<https://www.les-abrets-en-dauphine.fr/la-commune-aide-les-jeunes-de-18-a-25-ans-a-financer-leur-permis-b/>)

La commission sociale examinera tous les dossiers et aidera les projets motivés et motivants !

Alors, en voiture !

Une question ? Appelez le 04 76 32 04 80.



2

Comme le nombre de camions que va acheter la mairie. Un camion benne pour les services techniques et un camion frigorifique plus grand, pour optimiser le transport des repas à domicile.

Par ailleurs, la commune a revendu la tractopelle défectueuse qu'elle possédait. Elle a décidé de se tourner dorénavant vers la location pour ce type de matériel coûteux, et dont elle n'a l'usage que très ponctuellement.



Maisons fleuries

Le concours de fleurissement a tenu bon malgré quelques vents contraires...

Le jury est passé et a repéré les plus belles réalisations.

Les contraintes sanitaires ne permettent pas d'organiser la remise des prix pour le moment, mais dès que cela sera possible, les plus belles réalisations seront mises à l'honneur comme il se doit.

Halte au feu !

La formation des agents est une préoccupation constante du service des ressources humaines. Celui-ci encourage la formation de ses agents en leur proposant régulièrement des sessions pour monter en compétences. Au mois de juin ils ont allumé le feu - en virtuel - dans la salle Emile Guerry !

Pendant cinq demi-journées, les 50 membres du personnel communal ont été formés à la prévention du risque incendie ainsi qu'à l'utilisation des extincteurs.

Avec une mise en pratique plus vraie que nature grâce à un casque de réalité augmentée qui permettait de reproduire tous les types de départs d'incendies auxquels ils pourraient être confrontés dans le cadre de leur travail.



Marchés aux puces

Il n'aura échappé à personne que l'été a été humide... Et cela n'a pas gêné que les plants de tomates. Les marchés aux puces ont tenu tant bien que mal leurs rendez-vous, même s'ils ont parfois été écourtés.

Le comité des fêtes des Abrets remercie tous ceux qui ont bravé les éléments et reconduira ces rendez-vous l'année prochaine. En espérant une météo plus clémente.

Fitilieu : travaux sous l'autel

Le socle de l'autel de Fitilieu s'affaissait sur l'arrière en raison de l'humidité et d'une assise peu stable. Des travaux de consolidation ont été effectués pour le remettre d'aplomb : le soubassement a été décaissé et renforcé à l'aide de treillis métalliques. Une nouvelle chape a été coulée et une scène en bois installée.





Le PLUi Est est à consulter

Le projet de Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi Est) des Vals du Dauphiné a été arrêté le 6 mai 2021. Issu d'une collaboration entre les communes et la Communauté de communes, le dossier du PLUi Est est désormais transmis aux Personnes Publiques Associées, aux Communes et à l'Autorité Environnementale afin qu'elles puissent émettre un avis dans les 3 mois.

À la suite de ces consultations une enquête publique sera organisée sur le territoire, conformément à

l'article L.153-19 du Code de l'urbanisme. Le projet de PLUi sera présenté au public avec les différents avis émis. Cette enquête publique se tiendra pendant 31 jours au minimum avant la fin de l'année. À l'issue de ce délai, le Commissaire enquêteur ou la Commission d'enquête disposera d'un délai d'un mois pour remettre son rapport et ses conclusions à la Communauté de communes.

Après l'enquête, le projet de PLUi Est pourra être modifié pour tenir compte des différents avis, des observations du public, du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur.

L'approbation du PLUi suivra par délibération du Conseil communautaire à la majorité des suffrages exprimés.

Pour davantage d'informations,
rendez-vous sur www.valsdudauphine.fr

Le parc Bisso s'affiche

Vous n'avez pas pu les manquer ! Les deux entrées du parc Bisso possèdent depuis début août un plan d'orientation qui vous indique l'emplacement des différents équipements à disposition.

Une partie historique rappelle également comment ce parc de huit hectares, propriété de la famille Bisso de la Horie, a été cédé à la mairie en 1974 afin d'offrir aux Abrésiens un espace dédié au sport.

Mais que cela ne vous empêche pas de continuer à vous promener nez au vent en suivant votre inspiration et le mouvement des arbres.





Un nouveau site pour les amis de Louis Franchon

Un site internet consacré à l'écrivain et peintre abrésien vient d'être mis en ligne par l'association Les Amis de Louis Franchon. Un ensemble important et totalement inédit d'informations et de documents sont ainsi mis à la disposition du public. De la biographie de Louis Franchon à la galerie regroupant certaines de ses œuvres peintes en passant par une présentation littéraire rapide de ses ouvrages.

Une flânerie dans le patrimoine des Abrets à travers les écrits de Louis Franchon, illustrée de nombreuses photographies, vient compléter ce travail.

C'est Maxime Buisson, le plus jeune des membres de l'association, qui a conçu le site et qui est chargé de sa mise à jour au gré des événements et du résultat des recherches auxquelles se livre régulièrement l'association, comme elle l'a fait pour les journées du patrimoine.

Elle travaille également avec la famille Guerry à l'exposition prévue pour le centenaire d'Emile Guerry qui se tiendra aux Abrets à la mi-novembre (voir pages culture et agenda).

Pour découvrir le site : louisfranchon.fr

Les conseils municipaux sont diffusés en **live sur Facebook**

Un lundi soir par mois, à 20h30, en direct de la salle des fêtes, I38 web TV vous propose de suivre le conseil depuis votre canapé ! Les séances du conseil municipal restent ouvertes à tous (hors contraintes sanitaires).

Vous êtes les bienvenus pour y assister.
Dates et comptes-rendus de séances sur www.les-abrets-en-dauphine.fr.



Balles neuves !

Envie de profiter des cours de tennis tout rénovés du parc Bisso ? Il est possible pour les non licenciés d'échanger quelques balles en louant un court à l'heure.

Ils sont accessibles du mardi au dimanche, de 8h à 22h. Tarif : 10€ de l'heure.

Pour réserver et récupérer les clés : contactez Loris Scarpa au 06 51 26 34 15.

Si vous voulez prendre votre licence, rapprochez-vous du club

Renseignements par mail à tenniscublesabrets@gmail.com ou par téléphone au 07 69 94 56 75.

A vos baskets pour le Run'Cugnot

Annulé au mois d'avril, le Run'Cugnot aura finalement lieu le 31 octobre (si les conditions sanitaires le permettent...). Avec une nouveauté cette année : un trail de 20 km pour ceux qui ont envie d'aller plus loin. .

Les autres courses au programme : un 10 km, un 5 km, des courses enfants et une randonnée d'une dizaine de km. N'attendez plus les inscriptions sont ouvertes.

Pour que cette manifestation soit une réussite, le comité des fêtes de La Bâtie-Divisin, qui en est la cheville ouvrière, recherche encore des bénévoles-signaleurs le dimanche matin.

Une partie des bénéfices sera reversée à l'association « Les Dunes d'espoir », qui permet aux enfants handicapés de participer à des événements sportifs.



Informations et inscriptions : www.runcugnot.fr

Fête de l'été : une première réussie

Le parc des jardins partagés de La Bâtie-Divisin a accueilli de drôles de fleurs rouges et blanches en ce dernier jour de juin.

Pour la première fête d'été des agents et des élus de la mairie des Abrets en Dauphiné, seize kilos de pâte avaient été préparés par Christine et Angélique, cuisinières à la cuisine centrale.

Ils ont été transformés en soixante-dix pizzas et vingt tartes au sucre, confectionnées sur place et cuites dans le four local (grâce à la complicité de quelques bénévoles).

Un moment de convivialité et de gourmandise pour se retrouver avant les vacances et en dehors du cadre de travail habituel.



Tous les premiers dimanche du mois, d'octobre à avril (sauf le 2e dimanche de janvier), la section « Au recoin du Four » vous propose de faire cuire vos plats dans le four communal. Ils vous accueilleront de 8h30 à 13h00.

<https://www.facebook.com/labatedivisincomite>



Des «trésors» découverts dans l'église de La Bâtie-Divisin

L'association Si La Bâtie m'était contée a mis au jour de bien belles choses à la fin du mois d'août. Sous l'impulsion d'un de ses membres, qui fut enfant de chœur dans l'église et se souvenait des beaux vêtements que portaient alors les prêtres, ils ont ouvert des cartons qui étaient dans les armoires de la sacristie.

Ils ont ainsi découvert une vingtaine de chasubles, aubes, manteaux, faits main et magnifiquement brodés qui affichent pratiquement 100 ans. Ils les ont nettoyés et repassés pour pouvoir les présenter sous leurs plus belles couleurs lors des dernières

journées du patrimoine.

Ils ont également trouvé des oriflammes, des portecierges, des encensoirs, un ostensorio... Mais aussi des canons, ces tableaux aux cadres richement sculptés, que le prêtre posait sur le maître autel et qui reprenaient les principales phrases de la messe en latin, langue qui était utilisée pendant l'office jusqu'à ce que le concile Vatican II y mette fin.

Une belle découverte patrimoniale que l'association entend bien mettre en valeur.

Les combles isolés !

C'est enfin terminé ! Le chantier d'isolation des combles perdus des bâtiments municipaux s'est achevé début septembre. En tout, ce sont dix bâtiments qui ont été isolés, pour un coût total de 23 613.55 €.

Un montant qui a pu être contenu grâce au large financement issu de la revente des certificats d'économie d'énergie obtenus. Vivement l'hiver pour que les économies réalisées soient constatées !

Un arbre, une naissance



Depuis l'automne dernier, des arbres sont plantés pour chaque nouvelle naissance. Pour la période du 1er octobre 2020 au 1er octobre 2021, cela représente environ 60 arbres !

Le samedi 27 novembre, tous les parents seront conviés à une cérémonie de plantation, parc Bisso, à l'occasion de laquelle ils se verront remettre les informations relatives à l'arbre planté pour leur enfant.

Avant l'hiver, pensez à vérifier qu'il n'y a pas de fuite au niveau de votre compteur d'eau. Et calfeutrez-le pour le protéger du froid. Cela vous évitera de mauvaises surprises.



Appel à projets citoyens

« Faire que chaque citoyen se sente bien dans sa commune ». C'était une des propositions figurant sur le programme de campagne. Cela devient concret à partir du mois de novembre avec le lancement de l'appel à projets citoyens.

Dans ce dossier, nous vous expliquons comment devenir acteur de votre vie dans votre ville.

Vous avez des idées ? Le conseil municipal vous aide à les réaliser en les finançant jusqu'à hauteur de 20 000€ !



Prenez votre ville en main



Donner la possibilité aux citoyens de prendre en main leur quotidien c'est important pour la municipalité ?

Jean-Marc Fugier - Oui et c'était un de nos engagements, l'idée de démocratie participative. C'est quelque chose qu'il faut mettre en place par étapes, car c'est totalement nouveau pour nous. Nous commençons donc par cet appel à projets citoyens.

Qu'est-ce que vous attendez de cette opération ?

J-M.F. - Le but est de regrouper les gens, leur permettre de lancer des projets pour eux, pour leur quartier. Que ce soit la construction d'un terrain de pétanque, la mise en place d'un composteur de proximité, l'animation d'un quartier...

Nous sommes ouverts à toutes les idées, même si nous souhaitons orienter les projets vers des domaines qui sont importants pour la municipalité : le développement durable, la mobilité douce, encourager les modes de consommation alternatifs. Mais ce qui nous importe avant

tout est que les habitants puissent s'approprier leurs réalisations et développent le travail en commun.

Quel sera le montant de la participation de la ville à ces projets ?

J-M.F. - Il y a une enveloppe de 20 000 euros qui sera répartie en fonction des projets. Donc les Abrésiens peuvent vraiment faire preuve d'imagination et de créativité pour améliorer leur cadre de vie ou créer de nouveaux liens

A quelle date l'opération va-t-elle être lancée ?

J-M.F. - A partir du mois de novembre 2021. Nous avons eu du mal à mettre l'opération en place à cause du Covid, mais cette fois ça y est on se lance. L'idée est que les premières réalisations soient faites courant 2022. Et c'est une opération qui est vouée à être reconduite pour la période 2022-2023.

Qui peut participer ?

Tout habitant des Abrets en Dauphiné qui a plus de 16 ans.

**«Créer du lien,
du vivre ensemble
et faire pétiller les idées»**

Jean-Marc Fugier

Seul ou en groupe.

Comment seront sélectionnés les projets qui bénéficieront du financement ?

Ils seront examinés par une commission d'attribution (voir par ailleurs) qui lira toutes les propositions qui lui seront envoyées, vérifiera qu'elles rentrent bien dans le cadre de l'appel à projets citoyens et déterminera leur faisabilité et le montant de l'aide attribuée.

Les projets retenus seront ensuite présentés par leurs porteurs au conseil municipal avant de lancer leur mise en œuvre.

VOUS AVEZ 16 ANS OU PLUS ? LANCEZ-VOUS !

Le processus de sélection

Tous les projets présentés seront examinés par la commission d'attribution. Celle-ci sera composée de quatre élus, Philippe Latour (maire délégué de La Bâtie-Divisin, en charge du développement durable et de la démocratie participative), Corinne Tirard (adjointe culture et patrimoine), Chantal Nelaton (adjointe Vie Locale et Animation) et Jean-Marc Fugier.

Avec eux trois agents, en charge du développement durable, des services techniques et de la communication. Ils pourront être assistés d'autres agents, en fonction de la nature du projet, pour pouvoir juger de leur cohérence.

Cette commission s'assurera du respect des critères d'éligibilité et de la faisabilité des projets retenus. C'est elle également qui décidera de la somme allouée à chacun.

Les porteurs de projets qui n'auront pas été retenus seront reçus par la commission qui leur expliquera les raisons du refus. Il pourra leur être fait des suggestions pour affiner leur projet ou le réorienter afin qu'ils puissent de nouveau candidater à la prochaine session.

Les personnes dont les projets auront été sélectionnés iront les présenter sous forme d'un pitch de cinq minutes devant le conseil municipal en mars. Puis elles passeront à la phase de réalisation.

Elles tiendront la municipalité au courant de l'avancement du projet et devront remettre une fiche bilan à la fin de leur action, rendant compte de son déroulement et du résultat obtenu.

Quels types de projets sont éligibles ?

Jean-Marc Fugier : «Les projets présentés peuvent être d'ordre très variés : construction d'un terrain de pétanque ou d'un four à pain, installation d'un composteur dans un quartier, aménagement d'un terrain de rencontre. On peut imaginer aussi un repair café, de la récupération pour construire quelque chose.

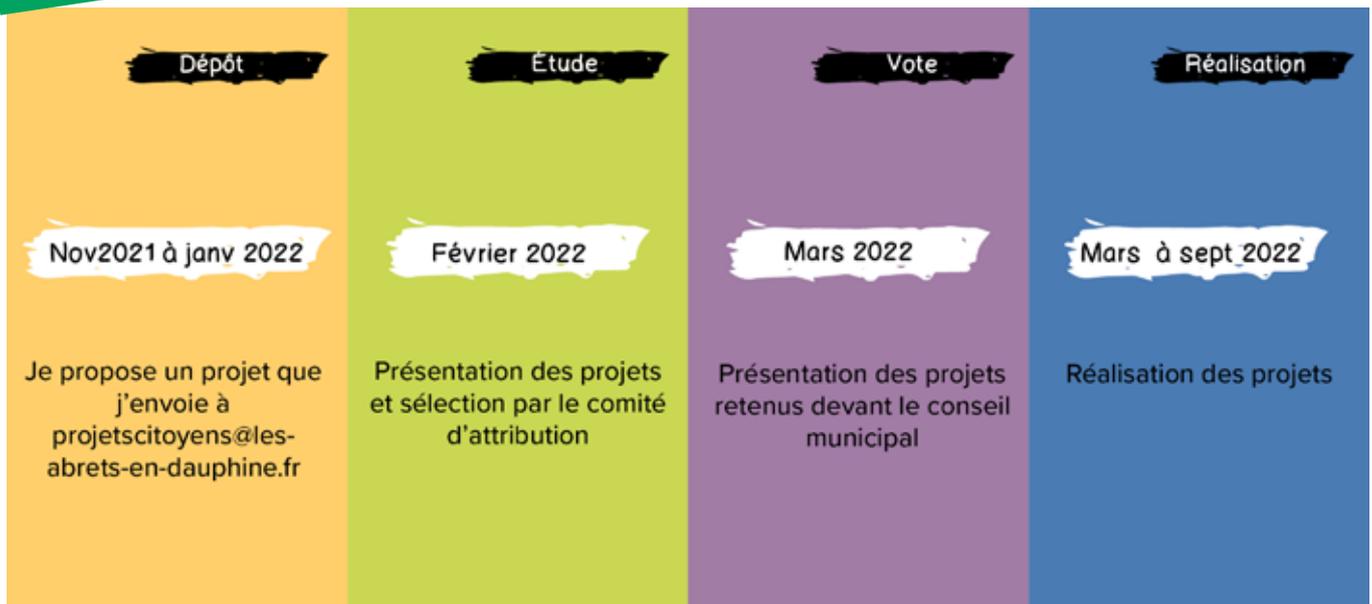
Mais cela peut aussi concerner des actions ponctuelles : organiser un événement, comme le concours de la meilleure crêpe des Abrets en Dauphiné par exemple.

Bref c'est quelque chose de très large.»

Qui peut participer ?

Tout habitant des Abrets en Dauphiné âgé de 16 ans ou plus. Les projets peuvent être portés par une personne seule ou par un collectif.

DÉROULÉ DE LA SÉLECTION DES PROJETS



CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ DU PROJET



Qu'il soit sur le territoire de la commune

Qu'il ne soit pas relatif à l'entretien général de l'espace public



Qu'il soit d'intérêt général et à visée collective

Qu'il ne génère pas de plus-value pour les biens des porteurs de projets



Qu'il respecte les engagements de la municipalité en matière de développement durable



Qu'il n'y ait pas de besoin d'étude préalable relative au projet

Qu'il ne génère pas de frais de fonctionnement



Qu'il ne constitue pas une entrave à un futur projet communal



Qu'il ne génère pas de rémunération financière pour les porteurs de projets.



Qu'il soit pris dans les compétences de la commune, hors : voirie, aménagements de sécurité, scolaire.

Qu'il ne nécessite pas d'acquisition de terrain ou de local ; cependant, il peut faire l'objet d'une convention d'occupation temporaire, en accord avec le propriétaire du terrain, par exemple pour des installations mobiles



Qu'il ne soit pas au bénéfice direct d'une association



Le projet doit être présenté sur le formulaire d'Appel à Projets téléchargeable sur le site www.les-abrets-en-dauphine.fr

ou disponible à l'accueil en mairie

A renvoyer par mail à

projetscitoyens@les-abrets-en-dauphine.fr

Conseil municipal

Le Conseil municipal des enfants (CME) est un lieu d'expression, de participation à la vie de la commune et de compréhension du fonctionnement de la collectivité. C'est pourquoi la municipalité a souhaité relancer cette opération qui avait déjà existé dans les communes historiques.

En associant les enfants à la vie locale dans ses aspects politiques, sociaux, environnementaux... il les aide à comprendre le monde dans lequel ils vivent et les encourage à agir sur leur environnement pour l'améliorer et le transformer.

C'est une occasion pour les enfants de prendre conscience de leur place dans la société et de donner une dimension nouvelle à leur citoyenneté.

La campagne

Les candidats remettront leur profession de foi en Mairie en deux exemplaires. Ils pourront également faire une affiche pour présenter leur programme. Les élèves feront campagne dans leur école auprès de leurs camarades.

Comment être candidat ?

Le projet sera présenté aux enfants le 27 septembre.

Les élèves intéressés pourront ensuite remplir le dossier de candidature dans leur école.

Les candidatures seront validées après une autorisation écrite des parents et la signature de la charte.

Le dépôt des candidatures se fera le 22 octobre

Le déroulement

Les élections se dérouleront le 26 novembre dans la mairie et les mairies déléguées.

Les élèves concernés recevront une carte d'électeur, passeront par l'isoloir, et déposeront leur bulletin dans l'urne.

Le dépouillement se fera dans les mairies à l'issue du vote de toutes les classes.

Les résultats seront proclamés le 29 novembre

Quelles actions ?

Les décisions du CME seront présentées au Conseil municipal adulte :

Le CME désignera deux de ses représentants qui seront invités au conseil municipal pour exposer les décisions prises, ils seront accompagnés du responsable du CME.

Le Conseil municipal devra les valider.

Qui participe ?

Cette élection est ouverte aux élèves de CE2, CM1 et CM2 des écoles de la commune. Dans les classes mixtes CE1/CE2, seuls les élèves de CE2 votent.

Le mandat est d'une durée de deux ans.

Le scrutin se déroulera par école, avec des candidatures par binômes fille / garçon. Ces binômes peuvent se constituer entre tous les enfants d'une même école, quelle que soit leur classe.

Le conseil municipal comptera 22 élus.

Organisation

La première réunion du CME aura lieu le 7 décembre, puis il se réunira les premiers mardis de chaque mois (en tenant compte des vacances). Le CME sera piloté par Jean-Marc Fugier (élu), Jérôme Moucavia (animateur jeunesse) et Bisma Caron (élue). Les membres de droits seront le maire, Benjamin Gastaldello et Hélène Pegoud (adjoine aux affaires scolaires).

Ils auront un rôle d'animation des débats et de respect du bon déroulement des séances. Ils seront les **garants du respect de la charte et de la parole des enfants.**

des enfants

Florence Broyer : « réfléchir et s'ouvrir aux autres »



Pourquoi est-il important de faire participer les élèves à de tels projets ?

Florence Broyer, directrice de l'école Haroun Tazieff : Cela permet aux enfants d'appréhender de manière concrète les notions de citoyenneté et de démocratie, lesquelles font partie des programmes. Une telle action engage toute l'école lors des élections certes mais aussi tout au long de l'année.

Cela permet aux élèves de participer à la vie communale, de réfléchir à des améliorations et de s'ouvrir aux autres. Les temps de débats sont des temps d'écoute, de prise de parole. L'enfant devient un partenaire.

Selon votre expérience, est-ce

que les enfants sont motivés et enthousiastes par rapport à ce genre d'actions ?

F.B. Je n'ai jamais enseigné dans une commune ayant un CME mais j'ai eu l'occasion de mener des projets citoyens pour la labellisation E3D (Ecole en démarche de développement durable) ou pour le parlement des enfants. Ce genre d'action est toujours une source de motivation pour les enfants car cela rend l'enseignement civique et moral très concret et surtout leur permet un engagement. Ils se sentent investis.

Comment allez-vous organiser la campagne et les élections ?

F.B. Le projet va être présenté aux enfants et à nous enseignants le

27 septembre. A partir de là nous allons découvrir une campagne réelle à partir de vidéos, textes...

Ensuite nous procéderons à l'identique : des candidats, entouré d'une équipe qui réfléchiront à un programme et qui feront campagne dans l'école.

Les enseignants seront là pour étayer, cadrer et aider les candidats qui auront aussi une équipe. Tous les enfants auront un rôle à jouer.

A cause du protocole sanitaire le travail sera fait par classe.

Est-ce que cela va être suivi tout au long de l'année par des activités en classe ?

F.B. Il est évident que ce projet ne se limite pas aux temps des élections. Il n'est intéressant que si on le fait vivre. Il sera un point d'appui très important pour nos Temps d'éducation civique et morale hebdomadaires.

Ce projet est d'autant plus important pour l'école Haroun Tazieff qui, labellisée E3D, souhaite avoir des projets avec des partenaires extérieurs tels un jardin partagé ou encore des actions solidaires. Nous avons aussi pour projet l'aménagement de la cour. Les élèves élus seront le lien avec la mairie.

Tout au long de l'année nous allons pouvoir débattre et échanger et engager l'école dans une démarche citoyenne.



Halte garderie de La Bâtie-Divisin : un nouveau mode d'accueil

La halte garderie itinérante change de formule. A la demande de la PMI et de la CAF, a été lancé le projet de la transformer en crèche, accueillant les enfants cinq jours par semaine aux Abrets. Le temps d'avoir les locaux adaptés, ce sont la salle de réunion et la salle multi-services attenantes à la mairie annexe de La Bâtie qui vont l'accueillir pendant deux ans.

Un espace complété par un bungalow qui a été installé dans l'arrière cour pour accueillir une cuisine.

Pendant ces deux années, la commune devra mettre sur pied un projet de construction de crèche, au centre des Abrets, pour la mettre à disposition de l'intercommunalité, qui est en charge de la compétence petite enfance.

Cet espace sera financé à 80 % par la CAF, 20 % resteront à la charge de la commune.

La mairie offre 10 euros sur les licences sportives

La ville rembourse 10 euros sur le montant d'une licence maximum pour tout enfant de moins de 18 ans habitant les Abrets en Dauphiné et prenant une licence dans un club sportif de la ville.

Si vous avez déjà payé l'intégralité de l'inscription, vous pouvez vous rapprocher du club pour être remboursé.

Pour plus de renseignements :
04 76 32 04 80





Un numéro vert pour aider les jeunes décrocheurs

Depuis la rentrée scolaire 2020, afin qu'aucun jeune ne soit laissé dans une situation de décrochage scolaire, l'obligation de se former jusqu'à l'âge de 18 ans a été mise en place. Cette mesure s'inscrit dans la stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté du Gouvernement.

Les réseaux de l'Éducation nationale et des Missions locales sont mobilisés pour accompagner ces jeunes en difficulté de façon personnalisée et leur proposent des solutions de retour en formation sous statut scolaire, d'accès à la qualification et à l'emploi adaptées à leur situation.

Un numéro vert dédié à l'information des jeunes en situation de décrochage scolaire et de leurs proches a été lancé en début d'année par les ministères du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion et de l'Éducation nationale de la Jeunesse et des Sports.

Derrière le **0800 122 500**, numéro gratuit, les professionnels des Missions locales et des Centres d'information et d'orientation répondent en fonction de la région d'origine du jeune, de manière à ce qu'il ait un professionnel de proximité qui puisse l'accompagner.

Et si tu testais le Service national universel ?

Le recensement en mairie au passage des 16 ans ou la journée défense et citoyenneté sont aujourd'hui entrés dans les habitudes des jeunes lycéens. Mais bien souvent, ils ne connaissent pas le Service national universel (SNU)

Le SNU s'adresse à tous les jeunes, filles et garçons, âgés de 15 à 17 ans. L'idée est d'impliquer davantage la jeunesse dans la vie de la Nation, de promouvoir la notion d'engagement et de favoriser un sentiment d'unité nationale autour de valeurs communes.

Pendant deux semaines, ils participent au séjour de cohésion : un moment de vie collective en dehors de leur département d'origine. Puis, pendant deux autres semaines, ils s'engageront auprès d'une association, d'une administration ou d'un corps en uniforme pour réaliser leur mission d'intérêt général. Enfin, s'ils le souhaitent, ils pourront poursuivre l'aventure avec une période d'engagement de trois mois minimum.

Les jeunes intéressés ont jusqu'au mois de mars pour s'inscrire, pour des stages organisés en juillet.

Il y a également d'autres moyens de s'investir, comme **participer aux cérémonies patriotiques** à caractère national comme les commémorations d'armistice. Les personnes intéressées peuvent prendre contact en mairie avec Philippe Thiébaud qui est le correspondant défense de la commune.

Tu as 18 ans ? Profite du pass culture

Envie d'aller au théâtre, voir un film ou un spectacle ? De prendre des cours de photo ? D'un roman ou d'un manga ? D'un abonnement à un magazine ou à de la musique en ligne ? Le pass Culture est fait pour toi !

Il te permet d'avoir accès, l'année de tes 18 ans, à une application sur laquelle tu disposes de 300€ pendant 24 mois pour découvrir et réserver selon tes envies les propositions culturelles autour de toi et des offres numériques. Toutes les infos <https://pass.culture.fr>

<https://pass.culture.fr>

Chasse au gaspi dans les cantines



Depuis la rentrée, toutes les cantines sont équipées pour poursuivre la lutte contre le gaspillage alimentaire : balances, seaux, **affiches pédagogiques**, outils de suivis...

Les agents municipaux procèderont ainsi, chaque jour, à la pesée des restes non servis et des restes d'assiettes, avec l'aide d'enfants volontaires. L'objectif est de faire baisser les chiffres au fil des semaines.

La démarche de lutte contre le gaspillage a débuté, en 2018, avec l'établissement d'un premier diagnostic sur chaque site de restauration. Par la suite de nombreux ajustements ont été réalisés pour abaisser les chiffres, mais c'est un travail de longue haleine.

Le gaspillage alimentaire est encore trop présent dans nos cuisines, et c'est un sujet d'autant plus important que la fréquence des aléas climatiques augmente et nous questionne ainsi sur notre rapport à l'alimentation. Plus de local, plus de bio, plus de saison... des critères qui doivent être reliés à l'objectif du zéro gaspi !

Cela fait partie d'un cadre plus large d'actions que mène la commune en faveur d'une alimentation plus durable, comme la valorisation des déchets alimentaires, le partenariat avec les éleveurs locaux pour fournir la cuisine en produits carnés ou encore l'amélioration des approvisionnements de la cuisine centrale. Cette dernière est de nouveau en travaux, toujours dans le but d'ajuster les quantités pour les enfants et de produire des repas adaptés en fonction de leurs besoins. D'ici début 2022 toutes les cantines devraient être approvisionnées par la cuisine centrale.

A VOS AGENDAS !

16 octobre

Ateliers à l'occasion de la Journée mondiale de l'alimentation. Salle Vercors à partir de 12h.

14 au 20 janvier

Mon beau sapin roi du broyat :
Dépôt dans les zones prévues à cet effet du vendredi 14 janvier au jeudi 20 janvier inclus (voir en page agenda).

Récupération de broyat sur inscription, à developpement-durable@les-abrets-en-dauphine.fr ou 04 76 32 13 67

Une subvention pour l'achat de Vélo à assistance électrique

Depuis deux ans, la commune des Abrets en Dauphiné propose, dans le cadre de sa politique de développement durable, une aide à l'achat pour les Vélos à assistance électrique (VAE). Chaque année, ce sont dix personnes qui peuvent accéder à une subvention de 100 euros, à laquelle peut s'ajouter une aide de l'Etat, sous réserve d'éligibilité. Au 1er septembre, ce sont déjà neuf personnes qui en ont bénéficié, il reste donc un financement disponible jusqu'au 31 décembre... Lancez-vous !

Dossiers de demande disponible dans vos mairies ou sur le site internet : <https://www.les-abrets-en-dauphine.fr/developpement-durable>

Renseignements :
developpement-durable@les-abrets-en-dauphine.fr
ou 04 76 32 04 80

De nouvelles têtes à la mairie

Ils ont pris leur poste ces derniers mois. L'occasion de tomber le masque pour faire leur connaissance.



Espaces verts : Stéphane Vitteau

Stéphane Vitteau vient de rejoindre les services techniques de la ville en tant que responsable des espaces verts. Vous l'aurez compris, sa passion ce sont les arbres et les plantes.

Fleurir, planter, entretenir c'est certes son travail, mais avec l'objectif d'améliorer le cadre de vie de tous. *« Je suis attentif aux questions de développement durable depuis mes débuts. Je suis là pour partager mes connaissances, apporter mon expérience, orienter le travail de l'équipe vers la taille raisonnée, une autre façon de composer les massifs. »*

Cette expérience, il l'a forgée au fil d'un riche parcours : apprentissage à la ville de Moulins (Allier) , responsable du fleurissement du parc animalier Le Pal (Allier), les services espaces verts de diverses mairies d'arrondissement de Lyon (dont deux comme chef d'équipe)... Autant dire qu'*« embellir une commune grâce aux espaces verts, j'aime ça ! »*

Communication : Sandra Ferley

Longtemps journaliste à *Midi Libre*, elle y fut tour à tour localière journaliste sportive (spécialité rugby), puis responsable de l'hebdomadaire culturel. Elle a ensuite travaillé cinq années en tant que rédactrice et communicante freelance à Montpellier et à Clermont-Ferrand, avant de venir prendre en charge la communication de la ville, pour un retour dans sa région d'origine.

Passionnée de sport et de montagne, de romans policiers et de littérature japonaise, elle aime écrire et raconter le monde qui l'entoure.

Vous avez une manifestation ou une activité que vous voulez faire connaître, n'hésitez pas à lui envoyer un mail à communication@les-abrets-en-dauphine.fr Elle relaiera l'information sur les panneaux lumineux, la page Facebook et le site Internet.



Marc Boin La peinture comme une écriture

Dans sa maison de Fitialieu, ses tableaux naturalistes s'égrènent avec délicatesse sur les murs de pierre. Ils sont comme un carnet de voyage de ses sorties à VTT. Mais derrière le paysagiste, l'homme pose aussi ses questionnements sur la toile, écrivant un journal intime à petites touches de pinceaux.

« On dit qu'il faut avoir fait au moins cent tableaux avant de commencer à dire qu'on fait de la peinture. Moi j'en ai peut-être une cinquantaine alors on peut dire que je barbouille. » Marc Boin a le trait assuré dans ses toiles, mais quand il s'agit de parler de lui et de sa peinture, il est plus hésitant. Cet autodidacte a toujours aimé

dessiner. Mais c'est le sport qui l'a longtemps emporté, ne laissant que peu de temps à la pratique artistique. Une blessure puis une opération sont l'occasion pour lui de redécouvrir cette activité. « J'ai eu envie d'essayer la peinture à l'huile, j'ai trouvé ça plaisant. J'avais 24-25 ans quand j'ai touché pour la première fois des pinceaux. »

C'est Louis Chanoz, peintre dauphinois, qui sublimait les paysages autour de Morestel, qui lui a donné l'envie de peindre. Il est marqué aussi par Johan Barthold Jongkind, peintre néerlandais qui a fini sa vie en Dauphiné. Sa peinture va se développer en pointillé, entre vie professionnelle,



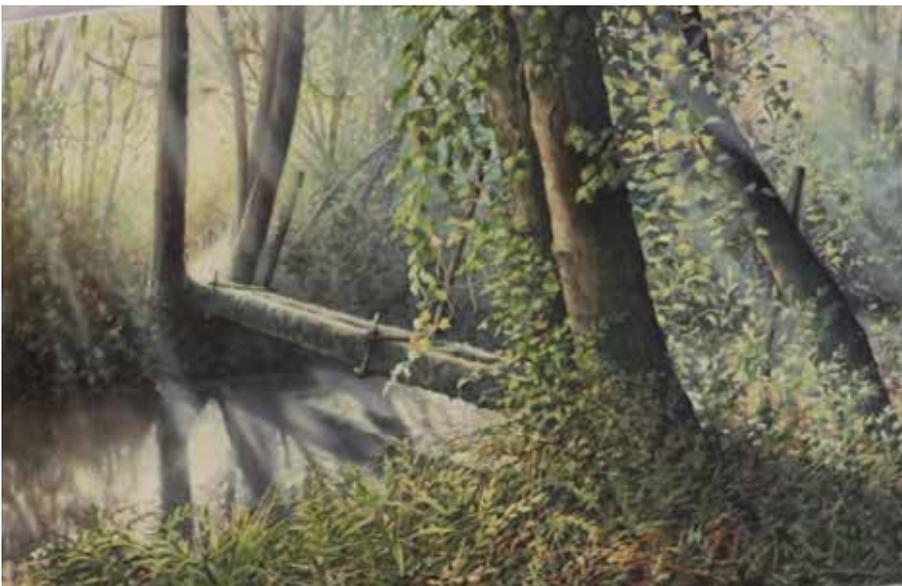
sport et enfants. Mais depuis quelques années, elle trouve sa place de manière plus régulière. Son inspiration, ce sont les paysages qu'il traverse lors de ses sorties VTT.

« Ce sont des coins où je passe souvent, je prolonge mes balades à travers mes tableaux car ce sont des lieux qui me plaisent. Quand j'ai le temps je dessine sur place pour avoir les tonalités, autrement je prends des photos. Mais je suis tellement imprégné des paysages autour de chez moi que je pourrais les dessiner les yeux fermés... »

Dans ces tableaux, il travaille énormément les lumières, qui font toute la richesse du paysage.

Marc Boin a également une production plus intimiste, plus sombre, qu'il explore dans des tableaux qui demandent une lecture attentive. « On a un très bel environnement, que je retranscris dans mes paysages, mais malheureusement on l'abîme. Et c'est ce que j'exprime dans d'autres tableaux. »

Ces toiles reflètent des pensées,





une chanson entendue, une image, une rencontre, un fait divers... Il en tire des toiles qui interrogent et nous entraînent dans une sorte de chasse au trésor pictural, à la recherche des détails plus ou moins cachés qui vont raconter une histoire.

« *Je peins car je ne sais pas écrire. Les gens voient ce qu'ils veulent dans ces œuvres, selon le temps qu'ils passent devant. Il faut s'approcher, se reculer, attendre pour que tout se dévoile.* »

Marc Boin sera à la retraite à la fin de l'année, il espère que cela lui donnera plus de temps pour sa passion. Il a plein d'envies, il vient de se mettre à l'acrylique, pour voir. Surtout, il va continuer à faire se répondre l'ombre et les lumières, indissociables les unes des autres.

Si vous voulez découvrir le travail de Marc Boin, certaines de ses toiles sont exposées dans des médiathèques du réseau passerelle, en particulier à La Tour du Pin et Virieu, jusqu'au 11 décembre 2021.



Centenaire d'Émile Guerry : une exposition pour (re)découvrir le travail de cet artiste abrésien

L'association Les amis de Louis Franchon, en collaboration avec la famille Guerry, célèbrera le centenaire d'Émile Guerry (1921-2005), le peintre-paysan abrésien, par une exposition de certaines de ses œuvres. De nombreuses huiles sur toiles, des dessins, des esquisses seront présentés au public. Photographies et documents divers aideront à retracer la vie du personnage à travers son art et ses activités quotidiennes.

Vernissage le 12 novembre 2021 à 18h30

visites les 13 et 14 novembre 2021 de 10h à 19h.

Entrée gratuite. Salle Émile Guerry, place de la mairie

Souvenir Français

Le comité de Saint Geoire en Valdaine compte 12 communes : Montferrat, Merlas, Voissant, Velanne, St Ondras, La Bâtie-Divisin, St Bueil, Charancieu, St Sulpice des Rivoires, Massieu, St Geoire en Valdaine et les villages du lac de Paladru .

Ce n'est pas une association d'anciens combattants, elle a pour but de restaurer les monuments aux morts, d'entretenir les tombes des soldats morts pour la France. Elle subventionne en partie, les voyages scolaires sur les lieux de mémoire. Enfin, elle fleurit chaque monument aux morts le 1er novembre..

Renseignements Guy Meunier Beillard 06 80 33 52 19

La Pierre du Ciel

Malgré la pandémie l'association de quartier La Pierre du Ciel reste dynamique. Après un voyage en août dans la Drôme elle se projette vers l'avenir. Avec la disparition brutale de Jean-Claude Roche, la vente de diots n'aura pas lieu en novembre, ni celle du boudin en février. Son savoir-faire et l'amitié qui nous liaient, resteront irremplaçables.

L'assemblée générale se tiendra le samedi 15 janvier 2022, suivie du traditionnel tirage des rois. Notez aussi dans vos agendas la date du dimanche 27 mars avec un salon de fabophilie (collection de fèves de l'Épiphanie), à la salle Vercors de Fittieu.

Renseignements, Marie-Françoise GUIGARD 06 66 21 25 64.

Boules Lyonnaises Valérie Maugiron la métronome

Forte de ses nombreux titres mondiaux, européens et nationaux, Valérie Maugiron est venue apporter son expérience au club des Abrets-Romagnieu. Une suite logique pour celle qui a grandi dans une famille où le sport-boules est une passion partagée

Depuis quand pratiquez-vous cette discipline ?

Valérie Maugiron - Depuis l'âge de 7 ans, j'ai commencé à l'école de Susville qui était dirigée par mon oncle. Et cela a tout de suite été une passion, même si j'ai pratiqué aussi d'autres sports. En fait c'est devenu sérieux à 16 ans quand mon père m'a dit qu'il allait m'entraîner avec pour objectif d'entrer en équipe de France dans les deux ans. L'objectif a été atteint au prix de beaucoup d'entraînement. Ma spécialité est le tir progressif : cela implique d'allier le physique au mental

puisqu'il s'agit de tirer le plus de boules possibles en 5 minutes.

Il faut dire que le sport-boules est vraiment une affaire de famille chez vous ?

V.M. - Oui mon père a été joueur et est devenu entraîneur diplômé pour nous entraîner mon frère, ma sœur et moi. Ma mère a été plusieurs fois championne de France et d'Europe. Mon frère et ma sœur ont été champions du monde. Et pour ma part j'ai été de nombreuses fois championne de France et d'Europe, et cinq fois championne du monde : une fois en relais avec ma sœur Corinne, deux fois en progressif et deux fois en doublette en tant que tireuse.

Mes grand-parents jouaient aussi, en fait tout le monde dans la famille a touché aux boules à un moment ou à un autre. Je vous laisse imaginer à quoi ressemblent les repas de famille...

Et la tradition est respectée avec votre fils ?

V.M. - Oui Lucas est déjà athlète de haut niveau à 15 ans et demi, il suit des stages avec l'équipe de France. Et Benjamin, le fils de ma sœur, est déjà en équipe de France. On ne les a pas poussés, mais à force de nous accompagner en compétition et de nous voir faire des podiums, ils ont attrapé le virus. Et on se régale à les suivre et les encourager.

Vous êtes arrivée au club il y a un an, avec quel(s) objectif(s) ?

V.M. - J'ai quitté l'équipe de France pour pouvoir profiter



un peu plus de la vie, mais je continue à m'entraîner autant et à jouer. Le club m'a contactée pour être capitaine de l'équipe et encadrer les jeunes. Comme on manque de jeunes dans ce sport, c'est un autre objectif sportif, mais tout aussi important : il faut leur apporter notre soutien et notre expérience.

Moi quand j'étais jeune j'ai pu m'appuyer sur d'autres, c'est cela qui m'a permis de grandir et de me propulser vers le haut niveau.

Une team de haut niveau

Valérie Maugiron fait partie de la team Moncenis, où elle est en équipe avec une autre multiple championne du monde, Barbara Barthet, et une jeune espoir du club des Abrets, Flavy Corgier. Leur objectif est de décrocher le titre de championne de France en doublette.

La team Moncenis comprend 28 boulistes seniors (24 masculins, 4 féminins) et 6 jeunes. Ces derniers font partie de la team Moncenis Academy, créée en juillet 2020 en partenariat avec le centre de formation bouliste des Abrets pour accompagner les jeunes joueurs vers le haut niveau et les aider à intégrer les équipes de la team adulte.

MJC-EVS : Les Z'arts du Cirque

Après deux annulations pour cause de pandémie, la semaine de la jeunesse fera son grand retour en 2022, la MJC-EVS ne souhaitait pas terminer l'année sans proposer un temps fort à destination des ados. C'est ainsi que du 25 au 29 octobre 2021 et en partenariat avec la compagnie le Fil à Retordre la MJC-EVS proposera chaque matin un stage « Art du cirque ». Ce stage sera clôturé le vendredi 29 Octobre par une représentation à 20 h de « Les Spécimens » de cette même compagnie à la salle Vercors.

Infos : www.mjc-abrets.org / 04 76 32 26 95

Sabre laser : que la force soit avec vous !

L'Association Energie Sport Culture propose diverses activités sportives dont le Sabre Laser. Originaire des Etats-Unis et inspiré de l'univers de Star wars, c'est un sport de combat à la touche mettant en pratique l'utilisation du sabre laser de façon sportive et ludique et totalement codifiée.

Cours enfants (7-13 ans), mercredi 14h-16h - Salle Vercors Les Abrets en Dauphiné : Pour les ados et les adultes c'est à Saint-André-le-Gaz.

Renseignements <https://energie-sport-culture.fr/sabre-laser>

Du sport avec le foyer des jeunes de Fitilieu

Renforcement musculaire, gym douce, pilate, stretching, danse. Il y en a pour tous les goûts au foyer des jeunes.

Salle Vercors : **mardi: 17h- 18h30** : renforcement musculaire modéré ; **18h30- 20h** renforcement musculaire avancé
mercredi: 10h- 11h gym douce ; **18h-19h et 19h-20h** Pilate
jeudi: 9h45- 10h45 stretching.

Contact Hélène: 06 83 47 73 75

Pour la section danse, plusieurs sites sont proposés dans différentes communes des environs.

Contact: Caroline 06 50 09 10 02 ou voir le site : [fa si la danser](#)

Basket santé ou en compétition

Nouveaux objectifs pour cette saison. Paul Nadaux, l'entraîneur, a été embauché en CDI et il bénéficie du soutien d'un volontaire en service civique. L'idée est d'en profiter pour développer le basket santé, une pratique mixte et intergénérationnelle et pour tous types de publics. Le but : débiter, maintenir ou reprendre une activité physique collective et ludique, de manière sécurisée et individualisée, sans compétition. Si vous êtes intéressés (particuliers ou structures), n'hésitez pas à vous renseigner auprès du club.

Pour le basket en compétition, il y a des équipes pour toutes les catégories de 5 ans jusqu'aux seniors. À partir de 12 ans, chaque enfant devra être vacciné et présenter son pass sanitaire et/ou son test PCR négatif à chaque entraînement et match.

Renseignements : 07 66 61 39 86

ou basketlesabrets@gmail.com.



Yvonne Rateau, une vie d'engagements

comme secrétaire de mairie à la Bâtie-Divisin en 1990, avant d'en devenir la maire, succédant à Gilbert Pascal-Suisse.

Comme l'ont rappelé ses collègues des Avenières durant la cérémonie, la joie et la bonne humeur d'Yvonne n'avaient d'égal que sa disponibilité et son professionnalisme. C'est ainsi qu'elle s'impliqua à la communauté d'agglomération du Pays Voironnais, lorsque la Bâtie-Divisin en était membre.

Elle en fut la vice-présidente durant de nombreuses années et œuvra en symbiose avec le président Jean-Paul Bret, même si parfois ils avaient des divergences de vue.

Yvonne Rateau avait pour objectif d'améliorer la vie quotidienne de la

collectivité et de ses concitoyens. Après ses deux mandats de maire qui ont marqué la commune de son empreinte, elle a poursuivi son implication en passant le relais à son collègue Thierry Cleyet-Marel, tout en assurant un réel soutien en tant qu'adjoindte.

Elle a également grandement œuvré pour la création de la commune des Abrets en Dauphiné, convaincue d'assurer ainsi un meilleur service à la population.

Son implication s'est retrouvée jusque dans sa participation aux dernières élections municipales, à l'issue desquelles elle fut élue en qualité de conseillère municipale, bien que sa lutte personnelle contre la maladie était déjà engagée.

Yvonne Rateau est décédée le 28 août dernier après s'être battue durant de longues années contre la maladie. A 61 ans, Yvonne n'a pas eu le temps de prendre sa retraite d'une vie pourtant bien remplie tant professionnellement que politiquement.

Elle était attachée territoriale en charge des finances au sein de la commune des Avenières-Veyrins-Thuellin depuis 2000. Elle avait commencé sa carrière

Eric Vigliano n'est plus

Eric Vigliano est décédé le 12 août 2021, à l'âge de 50 ans. Père de trois filles, Eric a été conseiller municipal de 2014 à 2020. De nature plutôt discrète, Eric a essentiellement travaillé au sein de la commission scolaire. Il avait fait une reconversion professionnelle qui l'avait amené à enseigner deux ans les arts plastiques au collège Jeanne d'Arc à Pont de Beauvoisin, puis à poursuivre dans cette voie à Chambéry depuis 2019.





Ils nous manqueront...

PAOLI Paulette *décédée le 01/04/2021*
 GHYS Paulette *décédée le 01/04/21*
 PICHON Michel *décédé le 05/04/21*
 GIPPET Christian *décédé le 11/04/21*
 BELLISSAN Antoinette *décédée le 11/04/21*
 MARQUANT Serge *décédé le 13/04/202*
 FERRAZ Michel *décédé le 16/04/21*
 ROJON Andrée *décédée le 18/04/21*
 BENOIT-GUÉRINDON Raymonde *décédée le 20 avril 2021*
 FAURE Esther *décédée le 21/04/2021*
 LALECHÈRE Noël *décédé le 21/04/21*
 FAYARD Vincent *décédé le 28/04/21*
 CHEVALARD Dylan *décédé le 30/04/2021*
 PIERRETON Robert *décédé le 14/05/21*
 CLEYET André *décédé le 18/05/2021*
 PÉRON Monique *décédée le 14/06/21*
 LAMANT Marcel *décédé le 26/06/21*
 MARJANOV Miroslav *décédé le 29/06/21*
 AÏSSAOUI Sonia *décédée le 30/06/21*
 PEGOUD Marie-Andrée *décédée le 06/07/21*
 ROCHE Jean-Claude *décédé le 12/07/21*
 VESCOVI Antonio *décédé le 16/07/2021*

DI LEO Lucia *décédée le 21/07/21*
 CHABERT Franck *décédé le 29/07/2021*
 MICHARD Francia *décédée le 30/07/21*
 TEDESCHI Pascal *décédé le 04/08/21*
 VIGLIANO-GERANDO Eric *décédé le 12/08/21*
 MONATTE Jean Yves *décédé le 19/08/21*
 FRIGO Elisabeth *décédée le 18/08/21*
 RATEAU Yvonne *décédée le 28/08/21*
 CASADO Pierrette *décédée le 30/08/21*



Ils s'aiment...

COLLADO Bertrand et DALIBARD Diane
le 25/05/2021
 GUILLOUD Sébastien et MARCHÉ Séverine
le 29/05/2021
 Christophe BUISSON et Marie-Christine
 SEIGLE *le 10/07/2021*
 JOURDAN Julien et GUISSSET Marjorie
le 17/07/2021
 Hugues PANTALÉO et Anne-Laure SOUIL-
 LET *le 15/05/2021*
 Yohan CORBIERES et Nehla LAJILI
le 11/06/ 2021
 Mickayl ABDERRAHMAN et Virginie CHRIS-
 TOLOME *le 26/06/2021*
 MERILLI Anthony et BALDET Agnès
le 21/08/2021
 GAYAUD Maël et NICOLA Camille
le 17/07/2021
 MILLET Bernard et MATHIEU Martine
le 07/08/2021
 PAGAY Sebastien et VIDAL Gaelle
le 07/08/2021
 TAÏS Jérôme et PETIT Julie
le 07/08/2021
 PEREIRA Thomas et SIBUT Caroline
le 14/08/2021
 GOETZ Tanguy et CLEYET-MERLE Maëlle
le 28 août 2021
 Jonathan PELLET et Amandine MALLEIN
le 28/08/2021



Ils arrivent...

Sidonie MARMONNIER PLAETTNER *née le 23/04/2021*
 Ewenn MARTINET *né le 2/05/2021*
 Fatih AKSOY *né le 22/05/2021*
 Clément CARLE *né le 22/05/2021*
 Joyce VALETTE *née le 24 mai 2021*
 Thomas DALLE RIVE *né le 04/06/2021*
 KENZA TURCHETTI *née le 16/06/2021*
 Thiméo SIMÔES *né le 22/06/2021*
 Anouck FICATIER BIOUL *née le 29/06/2021*
 Ethan MUGNIER *né le 4/07/2021*
 Romy LOURDIN *née le 13/07/2021*

SSIAD-ADMR Dauphiné Bugey Aoste

La perte d'autonomie des personnes âgées et handicapées entraîne souvent des difficultés pour assumer seules les actes de la vie courante. Leur état de santé peut être affecté par des maladies bénignes, aiguës ou de longue durée.

Afin de favoriser leur maintien à domicile, une équipe d'aides-soignantes diplômées intervient pour le lever, le coucher, la toilette, l'habillage et les soins de prévention...

Deux infirmières coordinatrices ont la responsabilité du fonctionnement du service, coordonnent l'action de l'équipe soignante, accueillent et écoutent les personnes aidées et leur entourage et font également le lien avec les partenaires du SSIAD (médecins, infirmiers libéraux, hôpitaux, assistantes sociales, services d'aide à domicile...).

Les infirmières se chargent des démarches administratives. Les soins sont pris en charge à 100% par la sécurité sociale et les honoraires des infirmiers libéraux sont payés directement par le SSIAD.

Le service dispose de 47 places sur 14 communes. L'accès au service se fait sur prescription médicale et dans la mesure des places disponibles. L'association Dauphiné-Bugey est composée de bénévoles des différentes communes, animée par sa présidente Dominique Michel.

Par ailleurs le SSIAD recherche des bénévoles et des aides-soignantes diplômées d'Etat.

Pour tout renseignement, contacter

Mesdames BEL et BERTHET
SSIAD ADMR DAUPHINE-BUGEY
11 Rue des Nouveaux - 38490 AOSTE
04 76 31 80 24



Permanences UFC-Que Choisir

Les permanences de l'UFC-Que Choisir reprennent en septembre. Elles se dérouleront :
les premiers lundis du mois à la mairie annexe de Fitialieu, de 10 h à 12 h,
les troisièmes lundis du mois à la mairie annexe de La Bâtie-Divisin, de 14 h à 16 h.

Le calendrier :

- Lundi 6 Septembre 2021.
- Lundi 20 Septembre 2021.
- Lundi 4 Octobre 2021.
- Lundi 18 Octobre 2021.
- Lundi 8 Novembre 2021.
- Lundi 22 Novembre 2021.
- Lundi 6 Décembre 2021.

Fermeture des permanences du 20 décembre 2021 au 2 Janvier 2022 inclus.

Plus de renseignements : 04 37 03 00 85
contact@bourgoinjallieu.ufcquechoisir.fr

Nouvelle activité

Cils on rêvait

Marie Dos Santos Silva

Extension de cils

Marie Dos Santos Siva pratique extensions de cils, Lashlift et browlift (technique qui lift et courbe cils et sourcils). Elle s'est aussi formée à la méthode d'épilation au fil et blanchiment dentaire..

cilsonrevait@yahoo.com

06 14 68 00 19

TRIBUNE LIBRE

L'expression des groupes d'opposition est libre, dans les limites encadrées par l'article L.2121-27-1 du Code général des collectivités territoriales. Chaque groupe dispose d'une demie page à chaque publication municipale.

Bien vivre aux Abrets en Dauphiné

**François Boucly, Marie-Blanche Perrin,
Noël Leca, Françoise Mathern-Degobert**

Le groupe d'opposition n'a pas souhaité s'exprimer.

Alliance des trois communes

**Claire Chuzel-Marmot, Sandrine Sibut,
Loïc Cécillon**

Le groupe d'opposition n'a pas souhaité s'exprimer.



Horaires utiles

Mairie des Abrets en Dauphiné

du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h,
le samedi de 9h à 12h.

Mairie délégué de Fitialieu

les lundi, mardi, jeudi
et vendredi de 8h30 à 12h.

Mairie déléguée de La Bâtie-Divisin

les lundi, mardi, jeudi
et vendredi de 13h30 à 17h.

Vous souhaitez rencontrer vos élus ?

Ils sont disponibles sur rendez-vous. **Appelez le 04 76 32 04 80.**

Médiathèque des Abrets

le lundi de 16h à 19h,
le mercredi de 14h à 17h,
le jeudi de 10h à 11h
et de 16h à 17h30,
le vendredi de 17h30 à 19h,
le samedi de 10h à 12h.

Médiathèque de Fitialieu

le lundi de 16h30 à 18h,
le jeudi de 16h à 18h,
le samedi de 10h à 12h

Médiathèque de La Bâtie-Divisin

le mardi de 16h à 18h,
le samedi de 9h30 à 12h.



Tous sur illiwap !

Événements, incidents, fêtes, coupure d'eau ou d'électricité, alerte météo, etc. Vous êtes déjà 400 à recevoir toutes les infos de la commune gratuitement et sans inscription directement sur votre téléphone.

Téléchargez l'application illiwap et laissez-vous guider.

numéros utiles

Mairie des Abrets en Dauphiné
www.les-abrets-en-dauphine.fr

Accueil Les Abrets
04 76 32 04 80

Accueil Fitialieu
04 76 32 07 20

Accueil La Bâtie-Divisin
04 76 32 07 35

Sictom de la région de Morestel
04 74 80 10 14
www.sictom-morestel.com

Centre anti-poison **04 72 11 69 11**
Pharmacie de garde **3915**

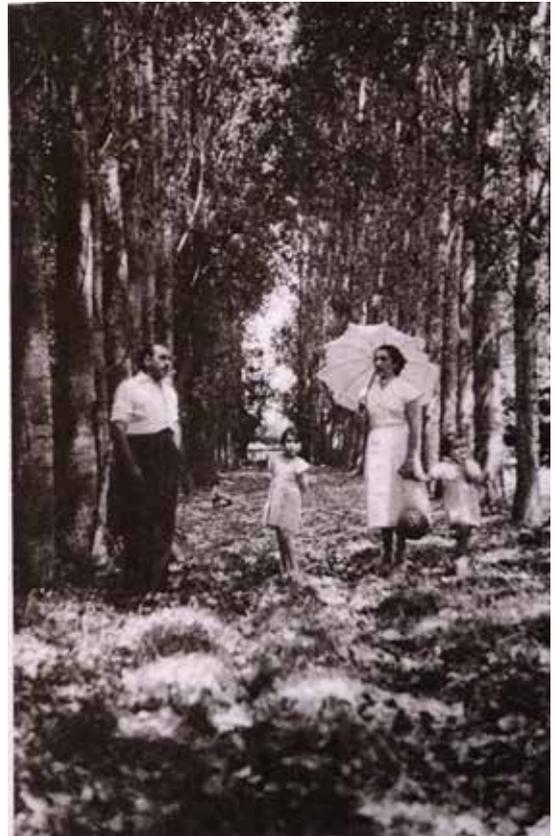
SAMU 15
POLICE SECOURS 17
SAPEURS POMPIERS 18
NUMÉRO D'APPEL D'URGENCE EUROPÉEN 112
NUMÉRO D'URGENCE POUR LES PERSONNES SOURDES ET MALENTENDANTES (accessible par fax et sms) **114**

Histoire de la famille Bisso

Tout le monde connaît le parc Bisso, mais on sait peu de choses de la famille qui est derrière ce nom. L'association pour la sauvegarde du patrimoine des Abrets et environs est allée vers les petites-filles de Marie et Vincent Bisso pour en savoir plus.

HISTOIRE - A la fin du XIXe siècle, la propriété appartenait à la famille Gondrand. Elle a confié la réalisation du parc à Denis Bühler, célèbre paysagiste, auteur du parc de la Tête d'Or à Lyon, sur le principe du jardin anglais avec un goût prononcé pour l'exotisme.

Aujourd'hui, y subsistent encore de nombreux arbres remarquables : cèdres de l'Atlas, épicéas de Serbie, bouleaux de Chine et tulpiers de Virginie. Dans les années 1970, le parc fut d'ailleurs classé Espace Vert Protégé pour sa beauté agreste et sa valeur esthétique.



Vincent Bisso en famille dans le parc à la fin des années 20 / DR



La maison Bisso au début du XXe siècle / DR

VENTE DU PARC À LA COMMUNE -

Depuis des années, Jean Jannin, alors maire des Abrets, insistait auprès de la famille pour acquérir le parc. Il fut finalement vendu à la commune en 1974. Les bâtiments, quant à eux, furent dissociés de l'ensemble du domaine et vendus à un particulier en 1976.

ORIGINE DU NOM - Le nom de Bisso attribué au parc vient de son dernier propriétaire, Monsieur Vincent Bisso, né à Gênes en Italie. En 1920, il épouse Marie Leoni, veuve Gondrand. Vincent Bisso était très apprécié pour son affabilité. Il ne manquait pas, à l'occasion des manifestations agricoles, des fêtes locales, de prêter aimablement son parc.

LE CHEMIN DES NOURRICES - Au XIXe siècle, selon les anciens Abrésiens, le parc était traversé par un chemin, appelé « chemin des nourrices ». A l'époque, les nourrices, souvent d'origine savoyarde, venaient en effet offrir leur lait aux enfants des maisons bourgeoises. Elles empruntaient ce chemin pour promener les petits, tout en bavardant et échangeant les potins locaux.

L'association pour la sauvegarde du patrimoine des Abrets et environs vient d'être reconnue organisme d'intérêt général à caractère culturel, au vu de son objectif : la rénovation et la promotion du patrimoine culturel local.



Le vélo version XXL

Quand Georges Châtelet fait du vélo, c'est sur plusieurs centaines de kilomètres. Même quand il fait le tour de son jardin à Fitialieu...

Quand on parle du circuit du Castellet, la première image qui vient habituellement à l'esprit est celle d'une Formule 1. Georges Châtelet l'a parcouru à vélo. Et tandis que les monoplaces y restent moins de deux heures, lui a pédalé pendant... 24 heures d'affilée, parcourant 650 km (soit une moyenne de 30km/h) ! Un exploit qui lui a permis d'accrocher la deuxième place de l'épreuve en 2019.

Un bel exploit, qui invite à un peu de rétropédalage : comment en vient-on à des épreuves de vélo sur longues distances ? Enfant et adolescent, il avait fait du vélo en club. Il ne remontera sur la selle qu'en 2003, après « avoir doublé un jour un cycliste sur la route, alors que j'étais en voiture, en me rappelant ce que j'étais capable de réaliser des années auparavant. »

Il s'inscrit au vélo club de Charancieu, reprend doucement l'entraînement, se laisse vite prendre au jeu de l'esprit de compétition, tâte du VTT, du cyclocross, de la route, fait quelques courses. Mais c'est par hasard qu'il va prendre une route bien plus longue que le commun des cyclos. « J'ai de la facilité à faire de grandes sorties. Là où les gens au bout de 80km commencent à en avoir marre, je faisais facilement 100 km, puis 200, 300... Jusqu'à 530 km un jour dans la journée. Ma force, c'est que j'arrive à m'occuper mentalement, à penser à autre chose quand je roule. Je tourne les jambes et je ne m'en aperçois pas. »

De fil en aiguille il en vient à se lancer dans ce défi des 24 h du Castellet, poussé par des amis cyclistes. « Au début je trouvais cela fou, et puis j'ai sauté le pas. » S'en suivent six mois d'entraînement intense au cours desquels il parcourt 12 000 km. Il viendra à bout de ces 24 h disputées en pleine canicule, incapable de manger pendant l'épreuve à cause de la fatigue et de la chaleur, et ne tenant le coup qu'à coup de bidons de coca. « On passe par pleins d'états, dans la tête il se passe beaucoup de choses. Quand on est sous le panneau de la grande ligne droite des stands qui affiche minuit on se dit qu'on n'ira pas au bout. Et dès que le soleil commence à se lever, le moral repart. »

La ligne d'arrivée franchie, Georges Châtelet se jure de ne jamais recommencer. Mais dès le lendemain, sur la route du retour, il programme de participer à trois 24 h en 2020. Tout est tombé à l'eau à cause du Covid. Mais le confinement ne l'empêchera pas de se lancer des défis. Fabien Secondo, un de ses amis ancien champion du monde amateur de contre-la-montre, parcourt 100 km dans son jardin. Il en fera 101 pour le battre. Alors le Jurassien l'appelle pour lui proposer de faire un 24 h à distance et en relais. Chacun chez soi courra une heure sur deux. Résultat : Georges atteindra les 250 km parcourus en 12 h (sa pelouse en garde encore les traces...), son camarade de jeu 216.

« Ces courses longue distance ne se font pas seulement avec les jambes. Il ne suffit pas d'être costaud et entraîné. Tout le monde peut le faire : ce qui compte c'est la tête, trouver une motivation, une volonté de se dépasser. J'invite tout le monde à essayer : le corps humain est une superbe machine capable d'adaptation. »



19, 20 ET 21 NOVEMBRE

Églises en musique

Trois églises, trois concerts pour fêter la patronne des musiciens
Organisation Mairie

Gratuit | Tout public

Vendredi 19 - 20h30 Aneirin (musique médiévale) à La Bâtie-Divisin

Samedi 20 - 20h30 Kairn

(musique irlandaise) aux Abrets

Dimanche 21 - 15h Xeremia trio (musique médiévale) à Fitilieu

JEUDI 11 NOVEMBRE

Commémoration de l'Armistice de 1918

Aux monuments aux morts

10h10 Fitilieu

10h45 Les Abrets

11h30 La Bâtie-Divisin



© macr vector

12, 13 ET 14 NOVEMBRE

Centenaire Émile Guerry

Venez célébrer le centenaire d'Émile Guerry (1921-2005), le peintre-paysan abrésien, par une exposition de certaines de ses œuvres

Organisation Les amis de Louis Franchon

Vernissage le 12 novembre 2021 à 18h30; visites les 13 et 14 novembre 10h-19h

Tout public | Entrée libre

Salle Guerry, place de la mairie

SAMEDI 30 OCTOBRE

Soirée Halloween

Sortez vos plus beaux déguisements..

Organisation Comité des fêtes
19h | Salle du Triangle

Accès libre.



31 OCTOBRE

Halloween

Décorations, animations et distribution de bonbons.

Organisation Mairie

15h | Accès libre

Place à côté des écoles - Fitilieu

Place Eloi-Cuchet - Les Abrets

Jardins partagé - La Bâtie-Divisin



SAMEDI 16 OCTOBRE

Spectacle à domicile

Jardins d'amours, est un spectacle de contes qui parle des émerveillements de l'amour. Avec Marie Dragic en conteuse et Marc Lauras au violoncelle..

Crise sanitaire oblige, le dernier opus de l'année aura lieu dans un lieu public.

Organisation mairie

21 h | Public adulte

Gratuit | Salle des fêtes La Bâtie-Divisin



MERCREDI 8 DÉCEMBRE

Illuminations de Noël

Que la lumière soit ! Artistes de rue, buvette.

Organisation Comité des fêtes
17h - 22h | Tout public
Entrée libre | Centre ville



DU 15 AU 31 DÉCEMBRE

Association des commerçants et artisans abrésiens

Mercredi 15 : 14h-18h | Jeudi 16 :
fermé | Vendredi 17 : 16h30-22h |
Samedi 18 : 14h-22h | Dimanche
19 : 14h-18h

Du lundi 20 au vendredi 31 :
14h-18h sauf les vendredis 24
et 31 décembre : 13h30-16h30.
Fermeture le 25 décembre.

**Tarif : 3€ les 45 minutes (patins
compris, gants obligatoires) | -
Place Eloi-Cuchet**



17, 18 ET 19 DÉCEMBRE

Marché de Noël

Association des commerçants et artisans abrésiens

Vendredi 17 décembre 10h à 22h

Samedi 18 décembre 10h à 22h

Dimanche 19 décembre 10h-18h

Accès libre | Place Eloi-Cuchet

VENDREDI 31 DÉCEMBRE

Réveillon

Repas, animations.

Organisation Comité des fêtes

19h | Salle Vercors

Réservation 06 11 44 48 26 |

06 12 96 64 39

17 AU 24 DÉCEMBRE

Boîte aux lettres du père Noël.

Venez déposer vos lettres ou vos
photos pour le père Noël sur la
place des mairies aux Abrets, à
La Bâtie-Divisin et à Fitolieu

.Des lettres seront tirées au sort
pour la remise des cadeaux.

EN JANVIER 2021

VENDREDI 7 JANVIER

Vœux de la municipalité

19h | Salle Vercors - Fitolieu

SAMEDI 8 JANVIER

Vœux de la municipalité

19h | Salle du Triangle - Les
Abrets

DIMANCHE 9 JANVIER

Vœux de la municipalité

12h | Salle des fêtes - La Bâtie-
Divisin

14 AU 20 JANVIER

Broyage de sapins

Donnez une seconde vie à votre
sapin !

Organisation Mairie

- Parking, (en direction du
cimetière) 18 route de Buatière -
CD Fitolieu

- Parking du cimetière, 14 rue de
la liberté - CD Les Abrets

- Parking du cimetière, impasse
du recoin (près de l'église) - CD
La Bâtie Divisin

SAMEDI 29 JANVIER

Repas des anciens

Animation et repas pour nos
aînés

Organisation Mairie

12h | Salle Vercors

La situation sanitaire liée à la propagation du
Covid-19 peut apporter des restrictions ou des
modifications dans l'organisation de tous les
événements. Tenez vous informés !

**Suivez l'actualité
de la commune sur
www.les-abrets-en-dauphine.fr**

PRÈS DE CHEZ VOUS



Peinture naturaliste

C'est un lieu où revenir au fil des heures du jour et des saisons. La lumière, les nuages et les arbres qui bordent l'étang de Malseroud dessinent dans ses eaux des tableaux vivants qui se renouvellent sans cesse. Un sentier borde cet espace naturel sensible qui vous permet de découvrir des éléments paysagés de l'histoire locale et du patrimoine naturel.

Etang de Malseroud, Fitiieu

Retrouvez-nous sur notre site

www.les-abrets-en-dauphine.fr

Et sur notre page Facebook

www.facebook.com/lesabretsendauphine


Les Abrets en Dauphiné
vivante et durable

Mairie des Abrets en Dauphiné
1 place Éloi Cuchet
38490 Les Abrets en Dauphiné
Tél. 04 76 32 04 80